

Associatifs du Comité de Pilotage sur le développement durable de la ZIP de Fos et ses conséquences sur le territoire des communes riveraines

Fos-sur-Mer le 13 juin 2005

**Monsieur le Préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Boulevard Paul Peytral
13282 MARSEILLE CEDEX 20**

Objet : **Signature du Pacte de Concertation sur le développement durable de la Zone Industriale-Portuaire de Fos et ses conséquences sur le territoire des communes riveraines.**

GOP/E

conforme à l'original

Monsieur le Préfet,

Dès le mois de novembre 2004, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir faire procéder à la signature solennelle, en votre préfecture, du pacte de concertation qui devrait réunir les Élus du Golfe de Fos, le Port Autonome de Marseille, les représentants des industriels et du monde maritime et les associations (voir pièce jointe n°1).

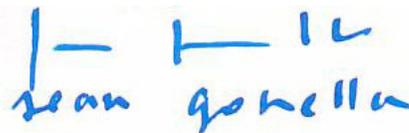
Nous attendons toujours une réponse de vos services, à cette demande.

Toutes les parties constituant ce Comité de Pilotage des Concertations se sont à nouveau réunies le 3 février 2005, en présence de représentants de la Commission Nationale du Débat Public. Elles ont réaffirmé leur volonté de signer ce pacte.

Aujourd'hui, avec l'approbation de nombreuses autres associations qui se joignent à nous, nous considérons qu'il est impératif d'officialiser la concertation continue lancée par la Commission particulière du "Débat Public Fos 2XL".

Nous avons donc l'honneur de vous demander, à nouveau, de bien vouloir proposer, au Comité de Pilotage des Concertations (élus, Port Autonome de Marseille, industriels et associations), une date pour la signature solennelle du Pacte de Concertation, en votre présence et en votre préfecture ou en tout autre lieu symbolique à votre convenance.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à notre plus profond respect et à notre plus parfaite considération.


Jean Gonella

- Copie à tous les intervenants ayant participé aux précédentes réunions du pacte (voir détail).
- Copie à toutes les associations soutenant notre demande

Liste des destinataires du présent courrier, ayant participé aux précédentes réunions de mise au point du pacte

Georges MERCADAL Président de la CPDP Fos 2XL - 6 rue du Général Camou, 75007 Paris - mail : georges.mercadal@ecologie.gouv.fr

Bernard GRANIÉ Président du San Ouest Provence, chemin du Rouquier, 13808 Istres cedex - mail : pboullay@ouestprovence.fr

Michel VAXES Député-Maire de Port de Bouc, cours Landrison, 13110 Port de Bouc - mail : jean-louis.baesa@portdebouc.fr

René RAIMONDI Maire de Fos-sur-Mer, avenue Marcel Cachin, 13270 Fos-sur-Mer - mail : sabine.pons@mairie-fos-mer.fr

Marc REVERCHON Président UMF, Union Maritime et Fluviale, 10 place de la Joliette, Marseille - mail : umf@umf.asso.fr

Bruno SCARDIGLI Président GMIF, Groupement Maritime et Industriel de Fos, ZI sud, 3 avenue José Nobre, 13500 Martigues - mail : bruno.scardigli@barwil.com

Gérard CASANOVA Président du Collectif Anti-Incineration de Port Saint Louis du Rhône, BP 116, 13230 Port Saint Louis du Rhône - mail : gerard.collectifpsl@caramail.com

Jean-Pierre ESTELA Représentant du MNLE PACA, 49 rue des Terrasses, 13005 Marseille - mail : estela.jean-pierre@wanadoo.fr

Jean GONELLA Représentant de FARE SUD, 80 cours Julien, 13006 Marseille - mail : j.gonella@up.univ-mrs.fr

Jean Laurent LUCCHESI Représentant du WWF France, Marais du Vigueirat, 13104 Mas Thibert - mail : jl.lucchesi@wanadoo.fr

Romuald MEUNIER Président du MCTB Golfe de Fos Environnement (Mouvement Citoyens de Tous Bords), 40 chemin du Douanier, port Saint-Gervais, 13270 Fos-sur-Mer - mail : golfedefos@free.fr

Daniel MOUTET Président ADPLGF, Association de Défenses et Protection du Littoral du Golfe de Fos, 40 rues de la Palombière, 13270 Fos-sur-Mer - mail : danmout@free.fr

Copies à :

Monsieur FREMONT Préfet région PACA - mail : christian.fremont@bouches-du-rhone.gouv.fr

Monsieur FRAUDIN Sous-Préfet d'Istres - mail : bernard.fraudin@bouches-du-rhone.gouv.fr

Associatifs du Comité de Pilotage sur le développement durable de la ZIP de Fos et ses conséquences sur le territoire des communes riveraines

Pièce jointe n° 1 :

Associatifs du Comité de Pilotage sur le développement durable de la ZIP de Fos et ses conséquences sur le territoire des communes riveraines

Fos-sur-Mer le 05 novembre 2004

Monsieur le Préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Boulevard Paul Peytral
13282 MARSEILLE CEDEX 20

Objet : **Signature du Pacte de Concertation
sur le développement durable de la Zone Industriale-Portuaire de
Fos et ses conséquences sur le territoire des communes riveraines**

Monsieur le Préfet,

Au cours du débat public sur le projet FOS 2XL, organisé par la Commission Nationale du Débat Public dont la Commission particulière fut présidée par Monsieur Georges Mercadal, apparut la nécessité de mettre en place une "Concertation continue sur les projets de la ZIP de Fos". Cette concertation continue devant être encadré par un comité de pilotage comprenant les élus territoriaux concernés, le Port Autonome de Marseille, les industriels et les associations.

Élus, Port Autonome de Marseille, industriels et associations ont réussi à s'accorder sur la rédaction définitive du "Pacte" qui définit les activités de cette "Concertation continue" et les membres de son "Comité de Pilotage". Alors que tous sont d'accord pour le signer, ce pacte, nommé "Pacte de concertation sur le développement durable de la Zone Industriale-Portuaire de Fos et ses conséquences sur le territoire des communes riveraines", dont vous trouverez une copie en pièce jointe, tarde à être signé, depuis le mois de juillet.

Aussi, avons-nous l'honneur de vous prier de bien vouloir proposer, au Comité de Pilotage de la Concertation continue (élus, Port Autonome de Marseille, industriels et associations), une date pour la signature solennelle du Pacte de Concertation, en votre présence et en votre préfecture ou en tout autre lieu symbolique à votre convenance.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet à notre plus profond respect et à notre plus parfaite considération.

Signatures :

pour le collectif
Anti Inauguration de
Port de Fos du RHÔNE

Pour FARE Ind
Jean Gonella

Pour DCTB gaffe de l'Environnement
Romain JEUNIER

Pour WWF France
J. LUCCHESE

Adresse provisoire pour l'ensemble des signataires : Jean Gonella, 80 cours Julien, F-13006 MARSEILLE -
tel/fax : 33 (0) 491 10 62 29 - mail : igonella@up.univ-mrs.fr

Adresse provisoire pour l'ensemble des signataires : Jean Gonella, 80 cours Julien, F-13006 MARSEILLE -
tel/fax : 33 (0) 491 10 62 29 - mail : igonella@up.univ-mrs.fr